

Grâce à Bethléem

400 personnes logées

Depuis la fin du congrès Bruxelles-Toussaint, l'asbl Bethléem multiplie dépliants et appels de fonds, dans le but de réaffecter des biens d'Église au logement social. Le point, trois ans plus tard, avec Marie-Françoise Boveroulle et Cédric Pauwels.

Lors de la clôture du congrès Bruxelles-Toussaint 2006, le cardinal Danneels appelait tous les chrétiens de Bruxelles à concentrer leurs efforts sur la demande croissante de logements sociaux. Quelques mois plus tard naissaient Bethléem, une asbl et son Fonds. Une pastorale à part entière chargée d'incarner un pont entre les Agences Immobilières Sociales (A.I.S.) et des propriétaires pas toujours rassurés sur la légitimité d'une mise en gestion de leur bien. L'ambition de Bethléem ? *Je dirais que c'est tout simplement s'exercer à être frères, nous confie Marie-Françoise Boveroulle. Comme chrétiens, il va de soi qu'accueillir le Christ en nos cœurs est une priorité, mais accueillir le Christ en mal de logement n'en est pas moins important ! Aujourd'hui, nos efforts sont récompensés : le projet se porte mieux que bien...*

En trois ans, ce sont près de 400 personnes qui ont pu trouver un logement de longue durée à prix décent grâce aux efforts conjugués de Bethléem, des A.I.S, des sociétés de rénovation, des Fabriques d'Église, etc.

QUELS 'BIENS D'ÉGLISE' ?

Les biens aujourd'hui rénovés et habités se trouvent à Laeken, Koekelberg, Bruxelles-ville, Molenbeek, Etterbeek, Jette, Schaerbeek, Ganshoren, Forest et Saint-Gilles. Propriétés d'Associations d'Œuvres Paroissiales (A.O.P.) ou de Fabriques d'Église, il peut s'agir aussi de legs ayant été faits à l'Archevêché ou de bâtiments ayant appartenu à une congrégation. Il est d'ailleurs parfois difficile, pour ces congrégations embarquées dans l'aventure de l'affectation sociale d'un de leurs biens, de trouver des financements qu'elles peuvent assumer. Certains propriétaires ont peur d'entrer dans de nouvelles formes de solidarité...

GESTION DU PATRIMOINE D'ÉGLISE DANS UNE PERSPECTIVE SOCIALE

Les paroisses sont confrontées à des choix de gestion d'un patrimoine qui constitue souvent un gouffre financier. Un équilibre entre une gestion sécurisée tant sur le plan juridique que financier et un rôle social de l'Église peut être trouvé.

Le partenariat avec des A.I.S. permet de surmonter les réticences que l'on peut avoir par rapport à la mise en location sociale (mauvais entretien du bâtiment par les occupants, procédures judiciaires liées au non paiement des loyers...). Les A.I.S., contrôlées par les pouvoirs



publics, se portent garantes pour tous les soucis locatifs et offrent un accompagnement social durant tout le contrat.

La mise en gestion de certains biens de Fabrique d'Église ou d'A.O.P. permet aussi de générer des rentrées financières pour couvrir les frais d'entretien. L'obtention de certaines primes à la rénovation est conditionnée par le fait que le propriétaire confie la gestion locative du logement rénové à une A.I.S.

PERSPECTIVES

Après trois ans d'activités, Bethléem est en confiance : ses efforts portent du fruit, et chaque année de nouveaux bâtiments (studios et appartements) rejoignent son action sociale... et évangélique. Certains freins subsistent parfois, des peurs auxquelles Bethléem et les A.I.S. souhaitent répondre par l'information et la rencontre. Pour l'avenir, Bethléem désirerait voir son action dépasser le cadre de la Région de Bruxelles-Capitale. À quand le Brabant wallon et le Brabant flamand, d'autant plus que le projet Bethléem a déjà reçu un premier accueil favorable dans d'autres diocèses, dont ceux de Liège, Anvers, Bruges et Tournai ?

*Propos recueillis par
Paul-Emmanuel Biron*

Pour en savoir plus ou contribuer par vos dons :
Bethléem - Coordination catholique pour l'Habitat Social
Rue de la Linière, 14 - 1060 Bruxelles
Tel. 02/533.29.60 - e-mail bethleem.bru@skynet.be
www.bethleem.be